

Lettre d'information Mairie de Hesingue 2020-002

Chers Hésinguoises et Hésinguois,

Bonjour à tous,

Voici la deuxième lettre d'information que nous mettons à votre disposition. Nous continuons de vous tenir informé sur un certain nombre de points liés à notre commune.

Notre 1ère lettre d'information a eu un bon retour et bien des concitoyens sont venus s'inscrire sur la liste de diffusion. Nous vous remercions de faire passer cette lettre d'information à vos proches et n'hésitez pas à leur demander de nous envoyer leur courriel à l'adresse de la mairie :

mairie@hesingue.fr pour être ajouté à la liste de diffusion.

Information concernant le Coronavirus

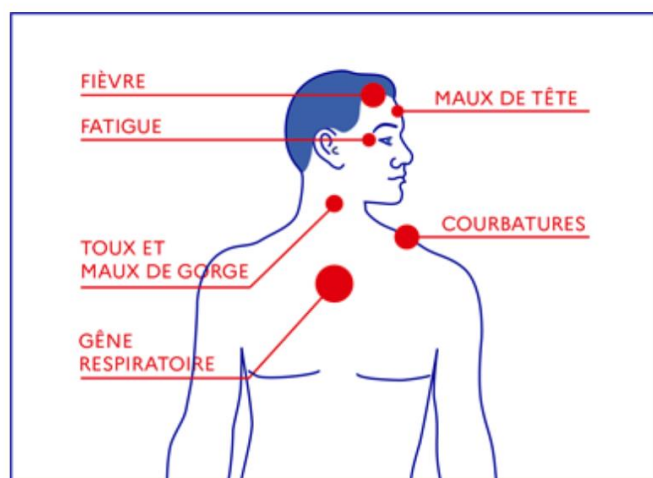
- Après bientôt 3 semaines de confinement général, 4 semaines depuis la fermeture de l'école, la prudence reste de mise et **le confinement doit rester strictement respecté.**

- Toutes les informations importantes liées au coronavirus peuvent être retrouvées sur ce site web : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> sur lequel vous pourrez notamment télécharger les attestations dérogatoires,

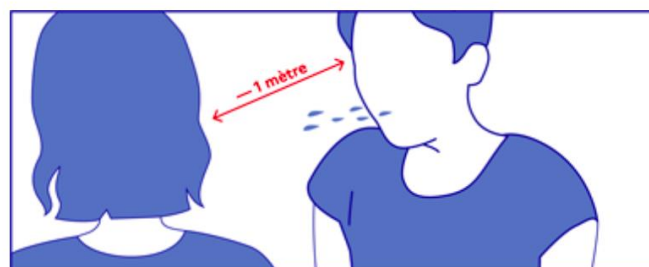
- Et pour ceux qui veulent avoir plus de détails sur les chiffres en fonction de la géographie de notre pays, vous les trouverez ici : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/carte-et-donnees>

Nous vous rappelons ci-dessous les informations essentielles :

Quels sont les signes ?



Comment se transmet-il ?



- 1 Face à face pendant au moins 15 minutes
- 2 Par la projection de gouttelettes

Sécurité

La gendarmerie nous rend attentifs à la multiplication des escroqueries en ligne portant sur du matériel médical et vous invite à la méfiance face à toute demande ou toute sollicitation inhabituelle. Ne cliquez pas sur les liens dans les emails, il faut préférer vous rendre directement sur les sites web officiels des organismes. (Source : L'Alsace)

Comme déjà indiqué, si vous avez connaissance de personnes en difficulté merci de nous en faire part au plus vite. Nous vous rappelons les noms des référents seniors : **Josiane Chappel** et **Jocelyne Schirch**, joignables par l'intermédiaire de la Mairie.

Plusieurs personnes se sont proposées à la mairie pour venir en aide à ceux qui pourraient en avoir besoin et nous les remercions, mais pour l'instant nous n'avons pas de besoins identifiés sur la commune à ce jour pour l'aide aux personnes. Par contre Le gouvernement a mis en place une plateforme pour les personnes qui veulent aider durant cette période difficile :

<https://covid19.reserve-civique.gouv.fr> et www.20minutes.fr/societe/2748127-20200325-coronavirus-benevolat-aide-devoirs-courses-allez-donner-temps-pendant-crise

Peut-être trouverez-vous des informations intéressantes sur ce site.

N'oubliez pas non plus de garder le lien e-social grâce aux outils de communication à votre disposition : téléphone, courriel, la grande tendance et d'organiser des rencontres familiales en ligne avec vos proches votre famille et vos amis, voici quelques exemples d'outils : What's app, Skype, Google Hangouts, Zoom, Facetime, HouseParty...

Faites-nous part de vos idées nous les compilerons et vous les ferons passer.

Information concernant le conseil municipal et les services municipaux

Comme indiqué par le premier ministre, les conseillers municipaux élus des élections municipales du 15 mars 2020 n'entreront en fonction que lors de l'installation du CM reportée au mois de mai.

Les conseillers municipaux ainsi que le maire, les adjoints et conseillers délégués de l'ancienne mandature gardent leurs fonctions jusqu'à la mise en place du nouveau conseil municipal.

L'état a reporté la date de vote du budget 2020 de mi-avril à fin juillet. Dans l'intervalle et donc avant même le vote du budget les dépenses de fonctionnement et d'investissement peuvent être engagées aux mêmes montants que l'année précédente. Cette décision nous permet de reprendre les travaux d'agrandissement de l'école élémentaire et de la rue de Saint-Louis, dès la fin du confinement.

Les informations sous cette ligne sont utiles au bon fonctionnement de notre commune et restent valable pour notre protection.

L'accueil de la mairie reste ouvert au public, les horaires sont toutefois réduits :

09h00 – 11h30 et 14h00 – 16h00

Les services administratifs et techniques de la commune ont été réorganisés afin de protéger au mieux notre personnel. Un service minimum est mis en place avec roulement du personnel. Merci de privilégier les contacts par courriel ou téléphone.

Un grand Merci au personnel communal, qui assure les services en cette période de confinement.

Information concernant les services de Saint Louis Agglomération

Info du service environnement de Saint-Louis-Agglomération :

o En raison de l'épidémie du COVID 19, et par manque de moyens humains, le service de collecte en régie est fortement perturbé.

o Saint-Louis Agglomération doit assurer en priorité pour des raisons sanitaires la collecte des ordures ménagères (Bacs Beiges).

o Le ramassage des poubelles vertes est suspendu jusqu'à nouvel ordre

o Les déchetteries de SLA sont fermées jusqu'à nouvel ordre

o La vidange des bacs jaunes devient de plus en plus difficile puisque les effectifs sont diminués.

Dans la mesure du possible il vous est demandé de garder vos emballages et bouteilles plastiques chez vous jusqu'à la fin de l'épidémie. Si vous n'avez pas la place pour stocker, vous pouvez, sans problème continuer à les déposer dans les PAV, point d'apport volontaire

o Nous vous tiendrons bien évidemment informés de l'évolution de la situation.

Un grand Merci à tous ces agents qui continuent leur travail en cette période de confinement et permettent à la population de se débarrasser des déchets ménagers. Également un grand merci au personnel de SLA , qui comme les services communaux, ont mis en place un roulement du personnel.

Vie de la commune

- Les initiatives des commerçants locaux sont fortement appréciées. Certains proposent des livraisons à domicile, d'autres de retirer chez eux sur commande. Les horaires d'ouverture et parfois aussi les jours d'ouverture ont été adaptés. Merci à eux, merci aussi à vous de leur faire confiance. Cette épidémie vient souligner l'importance des commerces locaux !

- Notre demande de réouverture du marché hebdomadaire a reçu un aval favorable du préfet. Le marché sera pourtant limité à un stand par semaine et sera donc ouvert ce jeudi de 14h00 à 18h00

sur le parking du Foyer St-Laurent.

o Ce jeudi 9 avril, Jérôme NILLY producteur local de fruits et légumes,

o Jeudi 16 avril, Roger BELEY produits frais charcuterie, saucissons, olives, huiles d'olives,

o Jeudi 23 avril, Jérôme NILLY,

o Jeudi 30 avril, Roger BELEY.

- La poste à Hésingue est ouverte aux horaires suivants :

Mercredi / Jeudi / Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

- Le calvaire de la croix des missions a été heurté et déplacé par un véhicule qui s'est retrouvé sur le toit en pleine nuit fin janvier. Un remplacement pour le socle en grès a été commandé et la croix est en réparation chez un menuisier. Le sinistre est en traitement au niveau des assurances. Le calvaire sera reconstitué comme il était initialement.

- Les parterres dans notre commune sont en pleine floraison. Que ce soit autour de la mairie, de l'église, du monument aux morts, de la Maison Hasso ou tout simplement des pieds d'arbres ou des espaces enherbés où des tulipes se dressent, c'est magnifique et remet une bonne dose de moral aux promeneurs lors des sorties limitées en temps. Merci à Sylvie, notre adjointe environnement et aux jardiniers de la commune.

Prenez soin de vous !

La mairie reste à votre disposition par

e-mail mairie@hesingue.fr et par

téléphone : +33 3 89 89 70 30

06.04.2020/ La Mairie de Hésingue

